

Sécurité nationale et détermination politique "leadership" : un rêve irréaliste

Autor(en): **Regli, Peter**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **150 (2005)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-346439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sécurité nationale et détermination politique «leadership» : un rêve irréaliste

L'Europe et le reste du monde se voient confrontés aux exigences actuelles de la politique de sécurité. La brutalité et le mépris humain du terrorisme islamique, qui ignore toute «règle de jeu» conventionnelle, effraient populations et gouvernements. Ces derniers ne semblent plus aptes à faire face aux dangers.

■ Div Peter Regli

Je rêvais. Le Gouvernement suisse n'ignore pas le sérieux de la situation. Tout au long de l'année qui vient de débiter, il veut redonner confiance et sécurité à l'économie et à la population par des décisions claires et fermes. Il s'est rendu compte de la vulnérabilité de nos démocraties face à la menace asymétrique, surtout depuis le 9 septembre aux Etats-Unis et le 3 novembre à Madrid. Le Conseil fédéral a fait analyser par un comité d'experts les nouvelles connaissances et stratégies tirées de la «guerre contre le terrorisme» et du Rapport final sur les circonstances du 11 septembre, approuvé en août 2004 par la Commission du Sénat américain. Une réunion interne a permis de dégager les concepts d'une politique de sécurité nationale. Nos objectifs nationaux ont été débattus, évalués et adaptés. La sauvegarde des intérêts nationaux et les concepts de sécurité élaborés sur cette base devraient désormais figurer en tête de l'ordre du jour de la Commission de sécurité du Conseil fédéral ainsi que du Comité «Sécurité». La priorité doit être accordée aux rapports des services de renseignements

et aux besoins d'information du Conseil fédéral.

La Chancellerie fédérale reçoit la mission d'organiser chaque semestre une simulation stratégique de quarante-huit heures pour le Conseil fédéral. Sous pression de temps, tous les membres du Gouvernement seront confrontés à des scénarios possibles actuellement, afin de penser l'impensable, d'imaginer l'impossible: pur *management* de crise. Les résultats de ces entraînements sont analysés individuellement dans un rapport interne, en dehors de tout contact avec les médias. Les départements responsables de la sécurité profitent de l'engagement du Gouvernement et des enseignements tirés et adaptent sans délai leur structure interne.

Les décisions irréfléchies prises par le service de renseignements de l'époque «Ogi» sont revues. La conception de transparence («*Glasnost* dans le service de renseignements») est bannie officiellement. Les hauts dirigeants politiques reconnaissent de nouveau au service de renseignements le rôle principal dans le système de défense. Le renseignement stratégique auprès du chef du Département de

la défense est de nouveau rattaché au service de renseignements militaires. L'armée dispose à nouveau d'un véritable service de renseignements qui lui est propre, après en avoir été privé depuis 2000.

L'armée se concentre sur sa mission propre. Les soldats doivent être engagés comme soldats, et la protection des ambassades est la tâche de la police. L'aide en cas de catastrophe, l'appui aux manifestations sportives ou culturelles, les services auxiliaires lors de tournois de golf ou l'aide aux camps de vacances sont du ressort de la protection civile.

Le directeur du service d'analyse et de prévention au Département de justice et police est également responsable de la coordination des renseignements, tâche qui lui confère l'accès direct au Président de la Confédération. Le responsable de la coordination des renseignements au sein du Département de la défense démissionne après entente réciproque.

Vu la dégradation générale de la sécurité, la Confédération et les cantons, après de sérieux différends, sont tombés d'accord

pour combler les lacunes au niveau de la police, décelées par USIS. D'ici 2010, la Confédération va mettre à disposition des cantons les moyens de créer mille deux cents postes de policiers. L'argent provient des caisses du Département de la défense. Les forces de police se voient attribuer des compétences supplémentaires, les autorisant à déterminer provisoirement des personnes suspectes et à lancer des actions préventives de renseignements, dans le but d'entraver la préparation d'actes terroristes.

Les services de renseignements, sensiblement affaiblis par la politique de ces quinze dernières années, sont dotés de compétences et de moyens renforcés. Le Département de justice et police effectue les préparatifs nécessaires à l'adaptation des bases légales, afin de faciliter les actions préventives. En lieu et place d'officiers rappelés de leurs postes à l'étranger, on met en place un réseau de résidents ayant fonction d'informateurs.

En raison de l'inquiétude de la population, le Parti socialiste et les Verts se soucient de la sécurité de leur électorat. Ils s'engagent pour la création d'une police fédérale, calquée sur la

police militaire, avec des missions et des compétences similaires aux *Carabinieri* italiens. S'appuyant sur la recrudescence de la violence et de la criminalité parmi les étrangers résidant en Suisse, ils plaident en faveur d'une plus grande présence policière et d'une intervention plus directe. Le PDC suit le courant, soutient l'initiative, l'occasion pour le PLR («mon» PLR) de se poser la question s'il ne vaudrait pas mieux replacer la sécurité nationale dans le programme politique des cinq prochaines années. L'UDC observe avec intérêt ces discussions politiques et appuie l'engagement de son ministre en Libye et en Macédoine, en faveur de l'ouverture de centres d'accueil financés par la Suisse pour requérants récalcitrants, illégaux et sans-papiers.

Et les gens des médias dans tout cela? Ils ont pris connaissance que leur manque de crédibilité dans la population a atteint un niveau record. Ils savent à présent que leur travail doit, plus que jamais, satisfaire aux critères d'une information objective, à l'abri de toute manipulation. Des journalistes audacieux ont fondé le «Pilori des médias». Cette «Cour de justice de l'information» doit con-

damner individuellement et publiquement les «brebis galeuses» parmi les journalistes, accuser publiquement ces individus coupables de désinformation, qui portent régulièrement atteinte à la bonne réputation des médias et leur causent un grand dommage. L'idée se développe d'une responsabilité journalistique. Un travail sérieux, objectif et soucieux de la réalité, encadré par des principes éthiques, doit garantir l'information sur l'état de la sécurité.

Dans ce rêve, *quid* des citoyens? Ceux-ci se concentrent à nouveau un peu plus sur l'intérêt collectif, prennent conscience des valeurs ainsi que des avantages de leur pays et de son peuple. Ils se démarquent de la société libérale de consommation pour servir la Confédération et pour reprendre un peu plus de responsabilités. Monsieur et Madame tout le monde connaissent les dangers et se méfient des menaces potentielles, mais regardent avec un peu plus de confiance vers l'avenir.

In fine, heureusement que les rêves ne peuvent pas être interdits!

P. R.